

Comité exécutif de l'APUC (CUFA) – 2022-2024

Appel de mises en candidature

Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels fait face l'APUC?

Quelle est votre position quant à ces enjeux et pourquoi?

Ces deux questions vous intéressent? Alors, présentez-vous aux élections au Comité exécutif de l'APUC pour un des postes suivants :

Vice-Président(e)

Secrétaire

Membre à titre personnel

La durée du mandat pour ces postes est de deux ans, du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2024.

Le Comité exécutif et le Conseil se réunissent aux intervalles ci-dessous.

Le Comité exécutif : le lundi matin ou après-midi, deux fois par mois environ

Le Conseil de l'APUC : le lundi matin, deux fois par session

Le Conseil de l'APUC / L'assemblée générale : un après-midi à la fin des sessions d'automne et d'hiver

Pendant les périodes de négociations collectives intensives, plusieurs réunions supplémentaires peuvent être nécessaires. Les réunions du Comité exécutif ont normalement lieu au campus Loyola, tandis que les réunions du Conseil alternent habituellement entre les campus Loyola et SGW.

Pour en savoir plus sur les postes, n'hésitez pas à joindre :

Ian Rakita, président de l'APUC, ian.rakita@concordia.ca
Geneviève Robichaud, conseillère professionnelle et juridique,
genevieve.robichaud@concordia.ca

Pour en savoir plus sur les élections, n'hésitez pas à joindre les membres du Comité permanent des élections :

Aaron Brauer, aaron.brauer@concordia.ca
Alex Lefter, alex.lefter@concordia.ca
Denis Liakin, denis.liakin@concordia.ca

<http://cufa.net>

Voir au verso pour le formulaire officiel de mise en candidature .

MISE EN CANDIDATURE - Comité exécutif de l'APUC 2022-24

- Poste (cochez-en un) :
- Vice-Président(e)
 - Secrétaire
 - Membre à titre personnel

Candidat(e) (en lettres moulées)

1^{re} personne proposant le/la candidat(e) (veuillez imprimer et signer ce formulaire ou inclure la confirmation par courriel de cette personne)

2^e personne proposant le/la candidat(e) (veuillez imprimer et signer ce formulaire ou inclure la confirmation par courriel de cette personne)

Je, soussigné(e), membre de l'APUC, accepte d'être candidat(e) :

Date _____

Les questions auxquelles répondre dans les déclarations d'intention :

1. Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels fait face l'APUC?
2. Quelle est votre position quant à ces enjeux et pourquoi?

Règlements :

1. Le formulaire de mise en candidature doit être rempli (électroniquement ou à la main) par le candidat et appuyé par deux (2) membres de l'APUC. Le candidat doit faire signer le formulaire de mise en candidature à la main ou numériquement par les deux personnes qui proposent et appuient la candidature, ou doit joindre les courriels des deux personnes qui proposent et appuient la candidature la nomination qui confirment la nomination. Si le formulaire de mise en candidature est rempli à la main, il devra être scanné avant d'être soumis, car seules les soumissions électroniques seront acceptées. Toutes les trois personnes doivent être membres en règle, c'est-à-dire que le bureau de l'APUC doit avoir un formulaire de demande d'adhésion encore valide pour chacune. Si un de ces critères n'est pas rempli, la candidature n'est pas valide.

2. Déclaration d'intention. Les candidat(e)s doivent envoyer **une brève déclaration d'intention ne dépassant pas 200 mots** qui sera publiée sur le site Web de l'APUC pendant la période électorale et sur le bulletin de vote. Cette déclaration d'intention devrait décrire les **qualifications des candidat(e)s** pour siéger au Comité exécutif de l'APUC et **doit répondre aux questions ci-dessus** sur les défis de l'APUC. Si vous le désirez, vous pouvez aussi inclure une photo ou un lien vers votre page Web personnelle ou universitaire.

3. Envoi. Les mises en candidature dûment complétées et les déclarations d'intention qui doivent inclure les qualifications des candidat(e)s et leurs réponses aux questions ci-dessus doivent parvenir au bureau de l'APUC par courriel à c.bohbot@concordia.ca avant le lundi 11 avril 2022 à 16 h.

4. Une mise en candidature n'est pas complète tant que le formulaire de mise en candidature et la déclaration d'intention ne sont pas reçus. Les candidatures valides accompagnées d'une déclaration d'intention seront affichées dès leur réception sur www.cufa.net.